

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS

Arrêté du 8 mars 2024 portant modification de l'arrêté du 29 août 2022 fixant le contenu du formulaire de consentement du tiers donneur à la communication de son identité et de ses données non identifiantes aux personnes majeures nées de son don et le contenu du formulaire de collecte de son identité et de ses données non identifiantes

NOR : TSSP2407121A

Le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles R. 2143-4 et R. 2143-5 ;

Vu la loi n° 2021-1017 du 2 août 2021 relative à la bioéthique, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 29 août 2022 fixant le contenu du formulaire de consentement du tiers donneur à la communication de son identité et de ses données non identifiantes aux personnes majeures nées de son don et le contenu du formulaire de collecte de son identité et de ses données non identifiantes ;

Vu l'avis de l'Agence de la biomédecine en date du 12 février 2024,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le formulaire de collecte de l'identité et des données non identifiantes du tiers donneur figurant en annexe B de l'arrêté du 29 août 2022 susvisé est ainsi modifié :

1° A la rubrique « état général au moment du don », la ligne :

«

Comment est votre état de santé général ?	<ul style="list-style-type: none">- Très bon- Bon- Assez bon- Mauvais- Très mauvais
---	---

»

est remplacée par la ligne :

«

Quel est votre état de santé général ?	<ul style="list-style-type: none">- Très bon- Bon- Moyen- Mauvais- Très mauvais
--	---

»

et la ligne :

«

Quel est votre état de santé psychologique entre 0 et 10 ? (10 très bon et 0 très mauvais)	Nombre
--	--------

»

est remplacée par la ligne :

«

Quel est votre état de santé psychologique ?	<ul style="list-style-type: none"> - Très bon - Bon - Moyen - Mauvais - Très mauvais
--	---

» ;

2° A la rubrique « motivation du don », le tableau est remplacé par le tableau suivant :

«

Label	Valeurs
J'ai entendu parler du don de gamètes	<ul style="list-style-type: none"> - Par une personne de mon entourage (famille, ami(e), travail, ...) - Par les médias ou les réseaux sociaux - Par un professionnel de santé - Par une association - Autre - Ne se prononce pas
Si autre, veuillez préciser	Texte libre rédigé par les soins du donneur
Je connais une ou plusieurs personnes qui éprouvent des problèmes d'infertilité	<ul style="list-style-type: none"> - Oui - Non - Ne se prononce pas
Si oui, cette ou ces personnes ont besoin d'un don de gamètes	<ul style="list-style-type: none"> - Oui - Non - Ne se prononce pas
Si oui, il s'agit	<ul style="list-style-type: none"> - D'une personne de ma famille - D'un ami ou d'une amie - D'une personne que je ne connais pas personnellement, mais son histoire m'a touché(e) - Ne se prononce pas
J'ai moi-même connu un problème d'infertilité dans le passé ou encore actuellement	<ul style="list-style-type: none"> - Oui - Non - Ne se prononce pas
Je souhaite offrir à d'autres la possibilité d'être parent(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Oui - Non - Ne se prononce pas
Je suis bénévole dans une ou plusieurs associations	<ul style="list-style-type: none"> - Oui - Non - Ne se prononce pas
Je suis donneur de sang et/ou de moelle osseuse	<ul style="list-style-type: none"> - Oui - Non - Ne se prononce pas
Je suis né(e) grâce à un don de spermatozoïdes/d'ovocytes/d'embryons	<ul style="list-style-type: none"> - Oui - Non - Ne se prononce pas
Précisez votre motivation	Texte libre rédigé par les soins du donneur
Courrier joint	Texte libre rédigé par les soins du donneur numérisé au format PDF

» ;

3° La « Liste des catégories socio-professionnelles » de l'annexe est remplacée par le tableau suivant :

«

10	Exploitants de l'agriculture, sylviculture, pêche et aquaculture	Agriculteurs
21	Artisans	Artisans
22	Commerçants et assimilés	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de plus de 10 personnes	Chefs d'entreprise de plus de 10 personnes
31	Professions libérales	Professions libérales

33	Cadres administratifs et techniques de la fonction publique	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs et professions scientifiques supérieures	Professeurs et professions scientifiques
35	Professions de l'information, de l'art et des spectacles	Professions de l'information, de l'art et des spectacles
37	Cadres des services administratifs et commerciaux d'entreprise	Cadres administratifs et commerciaux
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	Cadres techniques d'entreprise
42	Professions de l'enseignement primaire et professionnel, de la formation continue et du sport	Professions de l'enseignement primaire et professionnel
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	Intermédiaires de la santé et du travail social
44	Ministres du culte et religieux consacrés	Religieux
45	Professions intermédiaires de la fonction publique (administration, sécurité)	Intermédiaires de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	Intermédiaires des entreprises
47	Techniciens	Techniciens
48	Agents de maîtrise (hors maîtrise administrative)	Agents de maîtrise de production
52	Employés administratifs de la fonction publique, agents de service et auxiliaires de santé	Employés de la fonction publique
53	Policiers, militaires, pompiers, agents de sécurité privée	Policiers, militaires et agents de sécurité privée
54	Employés administratifs d'entreprise	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers	Personnels des services aux particuliers
62	Ouvriers qualifiés de type industriel	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Conducteurs de véhicules de transport, chauffeurs-livreurs, coursiers	Conducteurs du transport
65	Conducteurs d'engins, caristes, magasiniers et ouvriers du transport (non routier)	Conducteurs d'engins et magasiniers
67	Ouvriers peu qualifiés de type industriel	Ouvriers peu qualifiés de type industriel
68	Ouvriers peu qualifiés de type artisanal	Ouvriers peu qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles, des travaux forestiers, de la pêche et de l'aquaculture	Ouvriers agricoles
71	Anciens agriculteurs exploitants	
72	Anciens artisans, commerçants et chefs d'entreprise	
74	Anciens cadres	
75	Anciennes professions intermédiaires	
77	Anciens employés	
78	Anciens ouvriers	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé	
83	Militaires du contingent	
84	Élèves, étudiants	
85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)	
86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)	

».

Art. 2. – Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} avril 2024 à l'exception de la dernière ligne du tableau de la rubrique « motivation du don » mentionné au 2^o de l'article 1^{er}, qui entre en vigueur le 1^{er} septembre 2024.

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 8 mars 2024.

Pour le ministre et par délégation :
*La directrice générale
adjointe de la santé,*
S. SAUNERON